

## CEB | Négociations collectives

# La Commission for Conciliation and Mediation sollicitée

■ **Jean-Clency Bibi, président syndical :**  
**« Nous n'acceptons pas la façon de faire de la direction »**

La Central Electricity Board Staff Association se tourne vers la Commission for Conciliation and Mediation, et compte éventuellement recourir à l'Employment Relations Tribunal, pour réclamer justice. Elle déplore que les négociations collectives avec la direction du Central Electricity Board (CEB), en vue d'améliorer les conditions des employés n'aient toujours pas lieu, comme le stipule la loi. Las de cette situation, le syndicat entame dès demain les premières démarches auprès de la Commission for Conciliation and Mediation.

Le président du syndicat, Jean-Clency Bibi, rappelle qu'une réunion a eu lieu entre Mariahven Caremben du Labour Office, la direction du CEB et les membres de la Central Electricity Board Staff Association en avril de l'année dernière. À l'issue de cette réunion, la direction du CEB a soumis une lettre au syndicat, contenant ses propositions, et elle lui a également demandé de soumettre des contre-propositions. Au départ, les syndicats, plus

particulièrement la Central Electricity Board Staff Association, refusaient de soumettre leurs contre-propositions, puisqu'ils avaient déjà adressé une lettre à la direction faisant état de tous les problèmes auxquels font face les employés.

Mais par la suite, la Central Electricity Board Staff Association a accepté de soumettre ses contre-propositions. « Notre lettre contient plusieurs mesures mais nous avons fait comprendre à la

*direction du CEB qu'il y a quelques points principaux à ne pas mépriser. Il est important que la direction prenne ces points en considération pour pouvoir procéder aux négociations collectives. Il faut d'abord revoir la structure salariale pour éviter des anomalies. Dans le cadre actuel, quand une personne est promue à un poste supérieur, elle risque de percevoir un salaire plus fort que son supérieur. Ce qui n'est pas correct. D'où la raison pour laquelle nous avons demandé de revoir la structure salariale. Puis, nous avons réclamé un ajustement de la pension pour les personnes qui partent à la retraite », a affirmé Jean Clency Bibi.*

En février dernier, la direction a adressé une nouvelle lettre aux syndicats contenant les propositions finales. « Il n'y a pas eu de négociation comme le préconise la loi. Nous n'acceptons pas la façon de faire de la direction qui, au lieu de négocier avec

*les employés, présente nos doléances au conseil d'administration, qui impose ensuite ses décisions. Je suis membre du syndicat au CEB depuis 40 ans et c'est la première fois qu'une telle chose se produit dans cette organisation. Il faut négocier autour d'une table et non pas imposer des décisions », a-t-il souligné.*

La Central Electricity Board Staff Association a déjà soumis une lettre et les "terms of reference" à la direction pour lui faire part de son mécontentement. « Si la direction ne réagit pas, nous comptons saisir les services de la Commission for Conciliation and Mediation et éventuellement l'Employment Relations Tribunal. Nous nous retrouvons à la case départ car les négociations n'avancent pas. Toutefois, nous ne comptons pas baisser les bras. Dès demain, nous enclencherons les démarches nécessaires auprès de la Commission for Conciliation and Mediation », a-t-il fait ressortir.